

ENTREPRENEUR.E AGRICOLE

Apprenez-en plus sur les métiers autour des produits laitiers



DÉCOUVREZ LE MÉTIER D'ENTREPRENEUR.E AGRICOLE

L'entrepreneur.e agricole est chargé de faire le semis et d'effectuer tous travaux mécanisés indispensables au développement des plantes.

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Les travaux agricoles nécessitent la conduite et la manipulation d'engins lourds comme le tracteur, l'ensileuse et l'épaveuse. Il s'agit d'équipements spécifiques, dont la conduite est confiée à une personne spécialisée.

L'entrepreneur agricole a de solides connaissances en mécanique et il est à l'aise avec du gros matériel. Il a aussi une bonne connaissance du domaine agricole et il est aux côtés des agriculteurs pour les accompagner dans certaines de leurs tâches.

Vous ne savez rien de ce corps de métier ? Vous trouverez dans cette fiche métier tout ce qu'il faut savoir : ce que fait le conducteur d'engins, ses aptitudes, sa personnalité, et aussi sa formation.

L'ENTREPRENEUR AGRICOLE : QUI EST-CE ?

L'entrepreneur agricole peut être salarié dans une **exploitation agricole ou pour le compte de collectivités et des industriels**. Il peut aussi être un **indépendant** et travailler pour le compte de ces structures.

Lorsqu'il est salarié, il a la **responsabilité de la conduite et de l'entretien des machines mises à sa disposition**. Il veille à leur bon fonctionnement et à la tenue à jour des documents administratifs y afférents : assurance, vignette, visite technique, etc. Lorsqu'il est indépendant, il est **responsable de la bonne marche de son activité**. En tant que chef d'entreprise, il y a des actes qu'il est amené à poser.

QUE FAIT L'ENTREPRENEUR AGRICOLE ?

C'est généralement **entre juin et décembre** qu'il est le plus sollicité. Pendant cette période, il est mobilisé pour **aider aux récoltes ou à l'épandage selon la région**.

Son rôle est indispensable pour le bon déroulement des travaux. **Il est disponible pour travailler de jour et de nuit.** Il ne connaît ni week-end ni jours fériés pendant la saison culturale.

À l'aide des machines, l'entrepreneur agricole **fait des labours, des traitements et des récoltes au gré des saisons.** Lors des moissons ou des semis, il est généralement sur le terrain où il est sérieusement sollicité. En hiver, les activités sont plus relax, et il est demandé pour des travaux connexes comme **l'aménagement des routes, l'entretien des espaces.** C'est en hiver également qu'il se consacre à **l'entretien ou à la réparation du matériel.**

Au quotidien, ce professionnel **règle et prépare son matériel en tenant compte de la demande et des données agro-climatiques.** Sur le terrain, il prépare le sol, fait **l'épandage de la chaux,** et **retourne le sol superficiellement** afin de faire le labour.

L'entrepreneur agricole est également chargé de faire le semis et d'effectuer tous travaux mécanisés indispensables au développement des plantes :

- binage,
- désherbage,
- traitements phytosanitaires,
- épandage,
- buttage,
- etc...

Il est également présent lors des récoltes, car c'est lui qui se charge de toute l'opération. **À l'aide de la moissonneuse-batteuse, il réalise la récolte.**

Le travail est fait dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène. Il peut apporter des correctifs et faire face à des imprévus. Son travail répond à un timing précis, et il est tenu de respecter les délais.

L'entrepreneur agricole fait la **maintenance courante comme le réglage, le graissage, la vidange, ou le suivi du niveau de carburant.** Il a les compétences requises pour gérer les soucis mineurs. En cas de grosses pannes, il informe le mécanicien et suit la réparation dudit matériel.

Par ailleurs, il **assure la propreté du matériel, du garage ou du hangar où tout est entreposé.** C'est également lui qui assure le rangement de tout le matériel dans le respect des normes de sécurité.





AUTRES APPELLATIONS

- Tractoriste
- Conducteur/chauffeur de machines agricoles
- Machiniste



LES FORMATIONS QUI MÈNENT À CE MÉTIER

L'accès à ce métier est conditionné par une **formation diplômante en production agricole et utilisation de matériels**. Il faut avoir une **homologation en Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural**. Il peut aussi avoir une **certification de spécialisation sur les tracteurs et les machines agricoles avec option utilisation et maintenance**.

Pour faire ce métier, il faut également avoir :

- un brevet professionnel en travaux de conduite et entretien des engins agricoles
- un brevet professionnel en agroéquipement.

Vous pouvez aussi avoir :

- un BTS, génie des équipements agricoles
- un BTS, techniques et services en matériels agricoles.



SAVOIR-FAIRE & SAVOIR-ÊTRE

L'entrepreneur agricole est, avant tout, une personne **disponible et motivée à travailler à tout moment**. Il a des **connaissances en agronomie et a l'amour du monde agricole**.

Ce professionnel a le **contact facile** et est **prêt à s'adapter** à toutes les situations. Il est **capable de travailler en autonomie comme en équipe**. Il est censé aussi **prendre des initiatives**.

Le conducteur d'engins agricoles possède des **connaissances techniques sur les matériels** qu'il conduit. De même, il a des **notions en mécanique** pour effectuer de petites réparations. **Il doit régulièrement actualiser ses connaissances, car la technologie évolue**. Il sait se servir de l'ordinateur de bord et suit l'évolution de ses machines.

L'entrepreneur agricole a besoin de **connaissances en agronomie** pour identifier la nature du sol. Il doit être **capable d'identifier les problèmes et de les analyser en vue de trouver des solutions**. Méthodique et rigoureux, cet acteur sait être respectueux des délais fixés.